

FORMULAIRE

D'ADHESION

NOM : Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Téléphone :
Email :
Adresse :
Code postal : Ville :
Numéro de licence : Index: Niveaux Drapeaux :

EDG 2025 - 1 enfant - 18 ans **300€**

EDG 2025 - 2ème enfant - 18 ans **250€**

EDG 2025 - 3ème enfant - 18 ans **200€**

EDG 2025 - Baby golf 4 à 6 ans **180€**

Début des cours le Mercredi 11 Septembre 2024 et le Samedi 14 septembre 2024

Enseignement assuré : FRED LE GALL et OWEN RAYNAL

Pour information, une participation vous sera demandée si le golf venait à prendre en charge un déplacement tel le championnat de ligue ou le championnat des moins de 17 ans.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi N°78-17 du 6/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations enregistrées sont réservées à l'usage de la SAS Golf du Cognac et de l'A.S.L Golf du Cognac.



CONTACT

PÈRE :

NOM : Prénom : Date de naissance :

Téléphone : Email :

MÈRE :

NOM : Prénom : Date de naissance :

Téléphone : Email :

AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'URGENCE

Je soussigné (e), autorise mon fils/ ma fille à participer à l'école de golf au cours de la saison 2024/2025. D'autre part, j'autorise la direction du golf à prendre les mesures d'urgence nécessaires en cas d'accident survenant à mon enfant.

Date : ___/___/_____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Règlement intérieur ECOLE DE GOLF

ORGANISATION GÉNÉRALE

-Le tarif de l'école de Golf inclut l'accès aux parcours en 7/7 dès que le niveau requis est acquis et validé par les enseignants, la distribution des balles durant les cours, l'accès à la zone d'entraînement.

- Les jours de pluie, les leçons pourront se faire dans les locaux école de golf, pour étudier les règles et l'étiquette.

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec le présent règlement.

1. LA TENUE VESTIMENTAIRE - Une tenue correcte sera exigée dans l'enceinte du golf. La tenue vestimentaire devra être adaptée aux conditions météo (casquette, bottes...)

2. LE RESPECT DES HORAIRES - Le joueur se doit d'assister à la totalité des séances. Être présent 15 minutes avant le début de la leçon au club. En dehors des horaires de cours auxquels les enfants sont inscrits, ils ne sont plus sous la responsabilité du pro. En cas de retard du parent au terme du cours, l'enfant attendra celui-ci à l'accueil du golf. Il est formellement interdit à l'élève de quitter l'enceinte du golf. Dans l'hypothèse où un tiers viendrait chercher l'enfant, les parents préciseront les personnes autorisées à prendre en charge l'enfant en fin de cours. Prévenir le retard de l'élève par téléphone au 05 45 32 18 17 - Prévenir d'éventuelles absences oralement ou par téléphone avant le début de la séance.

3. ATTITUDES DES ELEVES DE L'ECOLE DE GOLF - Dans le club-house, j'enlève ma casquette et je dis « bonjour ». - Je respecte les consignes de l'enseignant. - Je respecte mon matériel ou les clubs. Je respecte l'état du terrain et des zones d'entraînement. Je respecte l'entraînement des autres joueurs en me déplaçant en silence et en sécurité. Le joueur se doit véhiculer une image positive de l'école de Golf. Les téléphones portable devront être mis en silencieux et ne seront pas utilisés durant toutes les séances et les compétitions.

4. ACTION DES PARENTS - Les parents s'engagent à respecter le travail accompli entre les enfants et les pros. Jouer avec son ou ses enfants s'ils en ont la possibilité. Participer ponctuellement au fonctionnement de l'école de Golf afin de soutenir les professeurs dans l'organisation des évaluations et des compétitions. Pour les compétitions du club, les enfants pourront jouer en présence d'un compétiteur adulte.

5. LICENCE / QUESTIONNAIRE MEDICAL FFG - Ils sont obligatoires pour tous les enfants.

6. SPORTIVITE - Ne pas perturber les autres joueurs pendant les séances prévues, pendant la durée totale d'une partie, soit sur le compact ou sur le grand parcours. Les règles de comportement (Étiquette) enseignées pendant les cours devront être respectées à tout moment.

Date, signature et mention « lu et approuvé »

PARENTS

ENFANT